

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19023 - 74ÈME ANNÉE

Gel du point d'indice imposé aux fonctionnaires

L'offensive contre le service public s'amplifie

Hier avait lieu une rencontre entre 9 syndicats et le gouvernement au sujet de la rémunération dans la fonction publique. Les agents vont continuer à être soumis à l'austérité avec le gel du point d'indice. Hors avancement ou ancienneté, le salaire ne bougera pas. Cette décision s'inscrit dans une offensive générale contre les conquêtes sociales, ce qui se traduit dans la fonction publique par le recours toujours plus grand à des contractuels, et par le projet de supprimer 120.000 postes de fonctionnaires d'ici 2022.

Le maintien de la politique d'austérité pour tous sauf les plus riches se confirme. C'est ce qui ressort de la rencontre hier entre 9 syndicats de la fonction publique et le gouvernement, représenté par Olivier Dusopt, secrétaire d'État en charge de la Fonction publique.

Avec les agents dont il est l'employeur, le gouvernement ne fait aucune concession. Il compte mettre en œuvre la promesse électorale de supprimer 120.000 postes de fonctionnaires d'ici 2022. Il a déjà mis fin au jour de carence. Et pour les agents titulaires, il a donné la certitude que sauf avancement, ancienneté ou mutation de la France vers un pays où existe la surrémunération, le salaire ne bougera pas : c'est la conséquence du gel du point d'indice.

Entre 2010 et 2019, le point d'indice aura donc connu une augmentation de... 0,6 %. Le prétexte invoqué pour cette austérité, c'est la réduction des dépenses publiques. La crise financière de 2008 a permis aux gouvernements de s'appuyer sur cette crise du capitalisme pour accroître les inégalités.

En effet, le gouvernement dit vouloir réduire la dette publique. Mais si tel était le cas, pourquoi décide-t-il de se priver de précieuses recettes en diminuant le devoir de solidarité des plus riches envers la société qui leur permet de mener leur train de vie en toute sécurité ? La fin de l'impôt sur les grandes fortunes et son remplacement par une simple taxe liée au patrimoine immobilier permet à la classe la plus privilégiée du système d'économiser plus de 3 milliards d'euros. A cela s'ajoute un abaissement du taux d'imposition des profits tirés du capital, c'est-à-dire l'argent gagné en dormant. Pour compenser ces pertes, le gouvernement met à contribution les autres classes sociales en s'attaquant au service public, repartant contre les inégalités. Ce n'est donc pas une politique de réduction de la dette, mais une politique au service d'une classe afin de figer la société dans ces inégalités. Ceci a pour but de laisser les plus riches rester entre eux pour se partager l'essentiel des richesses tirées du travail des autres.

Après le retour en arrière imposé par la loi El-Khomri, c'est au tour des fonctionnaires d'être dans le viseur. L'objectif est clairement d'affaiblir les syndicats. C'est pour cela que le gouvernement s'attaque en priorité à la SNCF, une entreprise publique où les salariés sont fortement syndiqués. Il compte en effet imposer le remplacement d'agents ayant un statut proche de celui de la fonction publique par des salariés relevant d'un contrat de droit privé. A la SNCF, la garantie de l'emploi est la contrepartie de conditions de travail difficiles, et de salaires faibles. Les nouveaux arrivants auront les mêmes conditions de travail et de rémunération, mais sans la garantie de l'emploi car ils seront soumis à la loi El-Khomri et aux ordonnances Macron qui favorisent les licenciements et limitent les recours des travailleurs contre l'arbitraire.

L'offensive contre les syndicats se traduit par le recours à des emplois précaires, pour remplacer en partie les départs en retraite de fonctionnaires titulaires, et par un projet de limiter le rôle des instances du personnel où les organisations syndicales sont représentées. En travailleur en contrat précaire est en effet plus vulnérable aux pressions visant à le décourager de s'engager sur le plan syndical.

Plus que jamais, il sera nécessaire de lutter.

Politique au service d'une classe

Les syndicats clairement visés

M.M.

Ce gel ne date pas d'aujourd'hui.

Conséquence du système capitaliste et des séquelles de la colonisation -2-

Des enfants victimes de la «servitude pour dettes»

A quelques kilomètres de la briqueterie, nous rencontrons Nivo. Elle a 16 ans. Très tôt, la jeune fille a quitté sa famille dans le besoin pour aller travailler comme domestique dans une maison à Antsirabe.

De l'aube à la tombée de la nuit, Nivo accomplit l'ensemble des tâches ménagères (vaisselle, lessive, repas, nettoyage) et s'occupe également des animaux. Son maigre salaire est de 40 000 ariary (12 \$) par mois mais elle ne garde que 5 000 ariary (1,50 \$) car elle envoie tout le reste à sa famille qu'elle n'a jamais pu revoir depuis son arrivée à Antsirabe. Elle nous confie n'être jamais allée à l'école.

Quand on lui parle de son avenir, Nivo semble sceptique. «Mon avenir, il est flou. Je n'ai aucune perspective puisque je ne sais ni lire ni écrire», nous confie-t-elle tristement. Elle nous dit être bien traitée mais il est difficile pour elle de nous dire le contraire alors que ses patrons assistent à notre conversation à quelques mètres de là.

Grâce au projet de l'OIT, l'histoire d'Hortensia, une jeune fille aujourd'hui âgée de 17 ans, se finit plutôt bien. Mais auparavant, elle nous raconte qu'elle a vécu l'enfer dans la maison où elle avait été placée comme domestique. Pendant deux ans, elle s'occupait de l'ensemble des tâches ménagères. Debout de 5 heures du matin à 22 heures le soir, elle nettoyait la maison, préparait les repas, allait faire les courses au marché, faisait la lessive et était toujours la dernière à aller dormir. Quand elle tombait malade, aucun médicament ne lui était donné et, à la moindre faute, son maigre salaire de 20 000 ariary par mois (7 \$) en pâtissait.

La formation professionnelle appuyée par l'OIT a sauvé Hortensia de toutes ces souffrances. Elle a appris les techniques de base d'élevage et d'agriculture et, désormais, elle loue une parcelle de terrain où elle plante des pommes de terre, des carottes, de l'ail, des poireaux, des choux, du maïs et des haricots. Elle s'occupe aussi du porcelet qu'elle a reçu de la part du projet à la fin de sa formation. Sa famille est très fière de sa réussite.

Selon une étude menée par l'inspection du travail en 2015-2016, 500 enfants travaillaient dans la région d'Antsirabe tandis que plus de 250 étaient des travailleurs domestiques.

«Les raisons sont multiples», nous explique Dera Randrianarivony, l'inspecteur du travail chargé du travail des enfants qui évoque en premier lieu la pauvreté, les mentalités et surtout les coutumes locales coûteuses qui conduisent souvent les familles à envoyer leurs enfants travailler chez des particuliers. «On tombe alors souvent dans des cas de servitude pour dettes», explique-t-il.

L'inspecteur semble avoir comme seule arme sa bonne volonté, tant les moyens qui lui sont alloués pour accomplir sa mission sont quasi inexistantes. Ainsi, il ne dispose d'aucun véhicule et, s'il doit faire appel à la police, on lui demandera de payer le carburant. Dans le cas spécifique du travail domestique, il doit aussi faire face à des difficultés juridiques, comme par exemple l'impossibilité d'entrer dans des domiciles privés puisqu'il ne dispose pas du statut de police judiciaire.

(à suivre)

**Debout de 5 heures
à 22 heures**

In kozman pou la rout

«Lo tan lé konm in lime, li travaye san fé dézord»

Kozman-la, sa sort dann in péi i apèl L'Alzéri. Sa in gran péi mi pé dir azot. Mé la pa lo péi mi vé anparl zordi. Mi vé anparl arienk lo kozman pars sa sé in n'afèr lé valab partou, dann tout landroi, pou tout demoun, pou zanimò, mèm pou bann pyé d'boi. Mi ansouvien in shanté téi di konmsa -sé la mor lo poète i fé kozé - « nout maryaz té prévi dopi lo zour ton batème ». Myé, ni pé dir dopi nout nésans : tout sak lé éné lé kondané pou mor. Pa zordi, pa domin, pétète dann plizyèr dizène l'ané sansa konm torti ziska 450 l'ané mé pou an avoir inn fin néna inn fin. La fin, dabitid, sa i fé pa dézord ; li ariv konmsa in zour é na poin arien pou arète ali. Tout lo tan k'ni viv, i fo ni pans nout dèrnyé zour. Mi oi zot i yèm pa i anparl dé sa, mé mèm si i anparl pa, pou vni li va vni. Alé ! dsi sé bone parol, mi kite azot pou roflfléshi é ni artroupli d'van. Sipétadyé.*

* Ala ni fini par l'androi nou la komansé.

Edito

Les Guadeloupéens, les Guyanais et les Martiniquais passent-ils le bac à 2 heures du matin ?

La première épreuve du baccalauréat général s'est déroulée hier : la philosophie. Comme depuis plusieurs années, cette épreuve marquait le début d'un emploi du temps chamboulé pour les candidats. Les épreuves écrites se déroulent en effet entre 10 heures et 14 heures. Celles du soir finissent bien après la nuit tombée. La raison de ces horaires inhabituels, c'est l'alignement sur la France. En effet, d'après les promoteurs de cette mesure, le baccalauréat est un examen national avec les mêmes sujets pour tout le monde qui ne doit pas supporter de fuite, donc les horaires doivent s'aligner sur ceux de la France car les sujets sont les mêmes.

En France, les candidats commencent à l'heure habituelle, 8 heures. Mais 8 heures là-bas, c'est 10 heures ici. Une question se pose : les candidats martiniquais commencent-ils leurs épreuves à 2 heures du matin ? En effet, quand il est 8 heures à Paris, il est 2 heures en Martinique. Une alternative a été trouvée, les épreuves débutent à 8 heures. On ne peut que s'en féliciter.

Mais à La Réunion, la situation géographique permet de mettre en œuvre une caricature de l'assimilation. Au siècle dernier, la première expérience de ce genre avait soulevé un tollé, amenant l'administration à faire machine arrière. Mais le rouleau compresseur de l'assimilation est passé par là, finissant par imposer ce fait. Le courant dominant met en avant les facultés d'adaptation des élèves réunionnais à ces changements d'horaire. Il n'est pas demandé à leurs camarades de France de faire preuve d'une telle capacité.

En effet, c'est aux Réunionnais de faire l'effort de s'aligner sur les horaires de la France. Pour les quelques jours que concernent ces épreuves, la France aurait pu concéder que les horaires des épreuves commencent là-bas à 7 heures, afin que cela correspondent à 9 heures ici. Ainsi, chacun fait un effort d'une heure. Mais on imagine aisément l'effet d'une telle nouvelle auprès de l'opinion publique française, qui aurait rué dans les brancards invoquant des problèmes de transport, un rythme de vie perturbé... C'est donc aux Réunionnais de s'adapter au rythme de Paris. C'est comme s'il fallait démontrer qu'il existait un lien de sujétion entre une métropole et sa colonie.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Nout péi lé dévlopé par plas, par plas li lé pa

Moin néna in problèm pou poz azot zordi. Biensir la pa in problèm l'aritmétik konm nou téi fé lékol dann tan nou lété marmaye. Mé in problèm dsi lo domin nout péi. Mon problèm, sansa si zot i vé mon késtyon, i port dsi lo dévlopman nout péi La Rényon.

Mi èmré konète si zot i pans, nout péi lé dévlopé, si li sar dévlopé in zour, sansa si li sar touzour konm li lé... Moin l'avé in kamarad travaye, moin lé fine pèr de vu, kan ou té i domann ali si li lé bien li téi réponn « Par plas ». Mi pans, nout péi lé dévlopé par plas.li lé bien par plas ! Li lé pa bien par plas galman ! I pé koz dsi in péi konm i koz dsi in moun zot i pans pa ?

Si mi di nout péi lé dévlopé par plas, mi pans zot va konprann amoin. Néna la rout, néna lopital, si nou lé malad i songn anou-défoi i ésèye lmé i gingn pa, mé lé konmsa é pa otroman - tout marmaye néna in plas pou alé lékol, na poin la famine. Tousala lé vré, an toukléka néna in bon bout lé vré.

Mé néna galman désèrtin poin lé pa bon : shomaj lé for, tro for ! Nout prodiksyon intèryèr lé pa nout poin for non pli. Néna in bonpé d'moun lé ilétre é sa la pa in sign dévlopman. Nou néna in bonpé maladi konm dyabète, lipèrtansion épi d'ot ankor.

Sé pou sa l'Insee i di La Rényon lé dann in sityasion atipik, é moin i pé dir konm moin la mark an-o la : nout péi lé dévlopé par plas, par plas li lé pa.

Justin